



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
09.03.2005 Bulletin 2005/10

(51) Int Cl.7: **E06C 7/16**, E06C 7/14,
B25H 3/00, B25H 3/04,
E06C 1/393

(21) Numéro de dépôt: **03020087.7**

(22) Date de dépôt: **04.09.2003**

(84) Etats contractants désignés:
AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HU IE IT LI LU MC NL PT RO SE SI SK TR
Etats d'extension désignés:
AL LT LV MK

(71) Demandeur: **MACC**
86104 Chatelleraut Cédex (FR)

(72) Inventeur: **Merigot, Jean-Paul**
86104 Chatelleraut Cedex (FR)

(54) **Tablette support à surface porteuse variable équipant en particulier les échelles et les escabeaux**

(57) Tablette support à surface porteuse variable équipant en particulier les échelles et les escabeaux.

La présente invention concerne un dispositif permettant d'augmenter la surface porteuse des tablettes support équipant en particulier les échelles et les esca-

beaux comprenant un fil rond (10) coudé dans sa partie extérieure à l'avant de la tablette en forme de V renversé (7) et dont les deux branches (9) (9') coulissent dans deux formes complémentaires (4) (4') solidaires de la face inférieure de la tablette support (2).

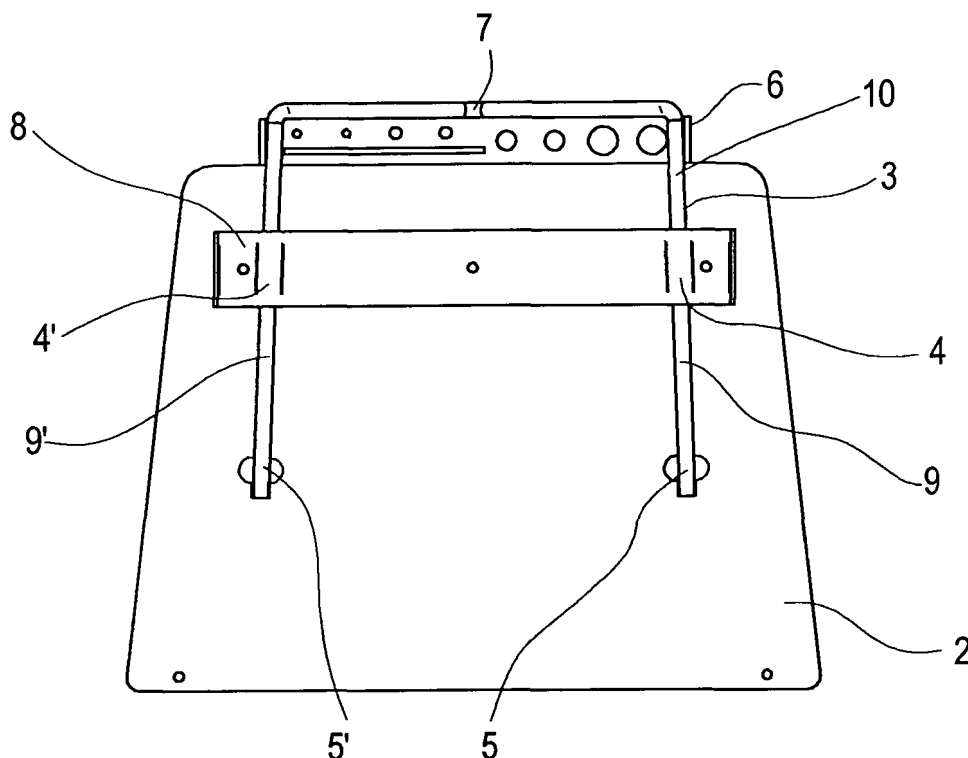


FIG.3

Description

[0001] De nombreux escabeaux et échelles comportent une tablette porte-outils amovible ou non et parfois articulée, destinée à maintenir à portée de main de l'utilisateur les outils et autres matériels nécessaires à l'exécution d'une tâche à hauteur.

[0002] Brevet FR 2 445 430 : perfectionnement apporté aux accessoires de travail tels que les escabeaux. Ce brevet concerne une tablette rabattable avec bord de retenue.

[0003] Brevet EP 0173 385 A2 : réceptacle pour marche pied. Ce brevet décrit un récipient accessoire composé de pièces de base coulissante sur laquelle s'articule une pièce en porte à faux.

[0004] Brevet FR 2 611 376 : dispositif permettant d'adapter une tablette porte-outils sur les escabeaux pliants d'usage courant. Ce brevet décrit une tablette amovible clipsable.

[0005] Brevet FR 2 603 651 : ce brevet décrit un dispositif permettant d'adapter une tablette porte-outils sur les escabeaux pliants d'usage courant.

[0006] Brevet EP 0378 375 A1 : plate-forme d'échelle. Ce brevet décrit une plate-forme pour échelle ou escabeau pouvant supporter des outils ou autres articles.

[0007] Brevet EP 0578 877 A1 : accessoire pour escabeau articulé. Ce brevet décrit un des dispositifs supports adaptables aux escabeaux sur lequel est fixé un plateau support d'outils ou de matériaux.

[0008] Toutes ces tablettes supports équipant des escabeaux ou des échelles, décrites ci-dessus et plus ou moins connues des utilisateurs professionnels et domestiques, sont à dimensions fixes et insuffisantes pour des raisons d'encombrement ne permettant pas de supporter avec toute la stabilité souhaitable des éléments aux dimensions plus grandes que lesdites tablettes.

[0009] La présente invention a pour objet de réaliser une tablette support adaptables sur les escabeaux et les échelles et capables de recevoir des volumes de section plus grande que la tablette, comme par exemple certains pots de peinture ou caisses à outils. Ce dispositif extensible de la tablette est réglable en dimensions par effet de coulissement dans des guides fixés sous la tablette support d'un fil rond de section suffisante pour supporter les charges.

[0010] Ce fil rond coudé à son extrémité extérieure à l'avant de la tablette, comporte deux branches qui coulisent dans des formes complémentaires d'une pièce solidaire de la face inférieure de la tablette.

[0011] De façon à éviter tout glissement intempestif sous l'effet des vibrations de ce dispositif extensible, lesdites branches sont légèrement évasées et les formes complémentaires dans lesquelles elles coulisent sont légèrement obliques, nécessitant ainsi une action ferme et volontaire pour obtenir l'extension souhaitée.

[0012] Ce même dispositif extensible est équipé dans sa partie extérieure située à l'avant de la tablette, d'un plat permettant de rattraper le décalage de niveau entre

le fil rond et la face supérieure de la tablette.

[0013] Ce plat est avantageusement perforé d'orifices ronds ou de fentes destinés à recevoir des outils tels que spatules, tournevis ou autres, obtenant ainsi la fonction complémentaire de râtelier porte-outils.

[0014] A son extrémité extérieure située à l'avant de la tablette, le fil rond est coudé vers le haut en forme de V renversé ; cette forme faisant ainsi à la fois office de zone de préhension pour tirer ou repousser le dispositif extensible de la tablette support et de butée pour les éléments déposés sur la tablette support.

Figure 1 : vue en perspective d'un escabeau avec sa tablette support équipée du dispositif d'extension.

Figure 2 : vue en perspective de la tablette support avec en trait mixte la position extrême de l'extension.

Figure 3 : vue de dessous de la tablette support seule et son extension.

Figure 4 : vue en bout de la tablette support seule et de son extension.

Figure 5 : vue de côté de la tablette support seule et de son extension.

[0015] Selon la figure 1, le dispositif extensible s'adapte sur une tablette support (2) équipant un escabeau (1).

[0016] Selon les figures 2, 3, 4 et 5, le dispositif extensible (3) réalisé en fil rond (10), coulisse dans des formes complémentaires (4) (4') réalisées dans une pièce (8) solidaire de la face inférieure de la tablette support (2).

[0017] L'adaptation du dispositif extensible (3) au volume à supporter s'obtient en exerçant une action ferme et volontaire sur la forme en V renversé (7). La course du dispositif extensible (3) est limitée dans le sens de la fermeture par le plat (6) qui vient en butée sur l'avant de la tablette support (2) et dans le sens de l'ouverture, par des butées (5) (5') prévues respectivement à chacune des extrémités antérieures des deux branches (9) (9') qui viennent en butée sur l'orifice antérieur de chacune des formes complémentaires (4) (4').

[0018] Selon la figure 3, le dispositif extensible (3) a ses deux branches (9) (9') légèrement évasées coulisant dans les formes complémentaires (4) (4') également légèrement obliques de la pièce (8) solidaire de la face inférieure de la tablette support (2). Cette disposition, du fait de l'élasticité du fil rond (10) du dispositif extensible (3) permet d'obtenir un auto-freinage évitant les déplacements intempestifs dans un sens ou dans un autre.

[0019] Selon les figures 2 et 3, le plat (6) solidaire du dispositif extensible (3) comporte des orifices de diverses formes tenant lieu avantageusement de râtelier destiné à recevoir des outils de type spatules, tournevis ou autres.

[0020] Selon la figure 4, le plat (6) en forme de U ren-

versé reliant les extrémités extérieures des deux branches (9) (9') permet de rattraper le décalage de niveau entre le dessus de la tablette support (2) et le fil rond (10) lorsque ledit dispositif extensible est tiré dans le sens de l'ouverture.

Revendications

1. Dispositif permettant d'augmenter à volonté la surface porteuse des tablettes support équipant en particulier les échelles et les escabeaux pour maintenir à portée de main de l'utilisateur les outils et autres matériels nécessaires à l'exécution d'une tâche à hauteur, **caractérisé en ce que** le dispositif extensible (3) de la tablette support est réglable en dimensions au moyen de deux branches (9) (9') du fil rond (10), reliées à leur extrémité extérieure située à l'avant de la tablette support (2) par un plat (6) et coudées à cette même extrémité en forme de V renversé (7), coulissant dans deux formes complémentaires (4) (4') prévues à chacune des extrémités de la pièce (8) solidaire de la face inférieure de la tablette support (2). 10 15 20 25
2. Dispositif permettant d'augmenter à volonté la surface porteuse des tablettes support équipant en particulier les échelles et les escabeaux, suivant revendication 1, **caractérisé en ce que** les deux branches (9) (9') du fil rond (10) coudé sont légèrement évasées et que les deux formes complémentaires (4) (4') dans lesquelles coulissent lesdites branches sont également légèrement obliques de façon à obtenir, grâce à l'élasticité du fil rond (10) un auto freinage évitant les déplacements intempestifs du dispositif extensible (3). 30 35
3. Dispositif permettant d'augmenter à volonté la surface porteuse des tablettes support équipant en particulier les échelles et les escabeaux, suivant revendication 1, **caractérisé en ce que** la partie extérieure du fil rond (10) située à l'avant de la tablette support (2) est avantageusement coudée vers le haut en forme de V renversé de façon à tenir lieu à la fois de butée aux éléments déposés sur la tablette support et de poignée de préhension pour actionner le coulisement des deux branches (9) (9') du dispositif extensible (3). 40 45
4. Dispositif permettant d'augmenter à volonté la surface porteuse des tablettes support équipant en particulier les échelles et les escabeaux, suivant revendication 1, **caractérisé en ce que** le plat (6) reliant les deux branches (9) (9') du fil rond (10) est réalisé en forme de U renversé de façon à compenser la différence de niveau entre la surface supérieure de la tablette support (2) et le fil rond (10) coudé dont les deux branches (9) (9') coulissent 50 55

sous la face inférieure de ladite tablette support.

5. Dispositif permettant d'augmenter à volonté la surface porteuse des tablettes support équipant en particulier les échelles et les escabeaux, suivant revendications 1, 2 et 3, **caractérisé en ce que** le plat (6) vient en butée sur le bord avant de la tablette support (2) lorsque le dispositif extensible (3) est totalement repoussé et **en ce que** les deux extrémités des deux branches (9) (9') situées sous ladite tablette support, comportent des butées (5) (5') venant coopérer avec les formes complémentaires (4) (4') de façon à éviter toute sortie intempestive du dispositif extensible (3).

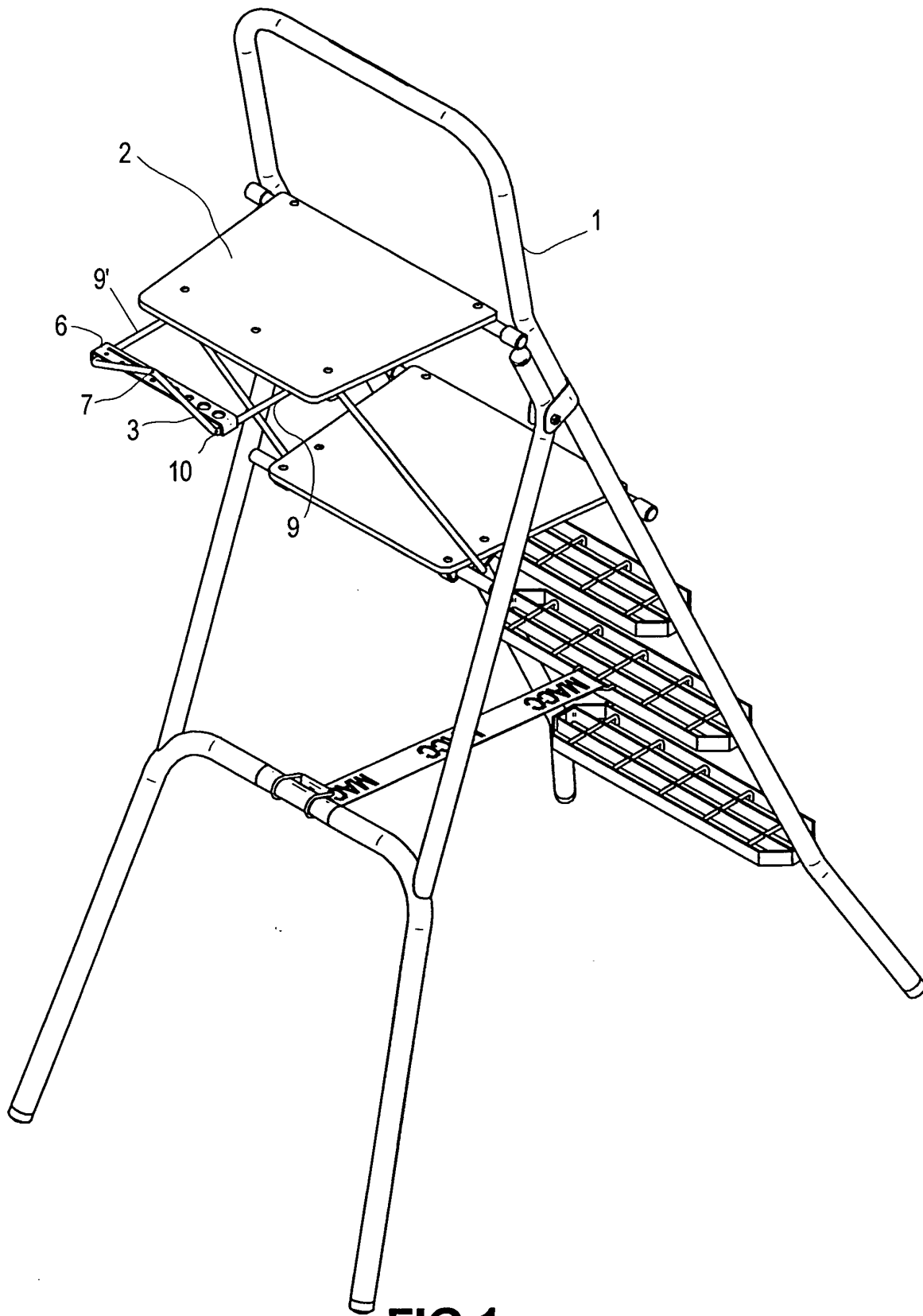


FIG.1

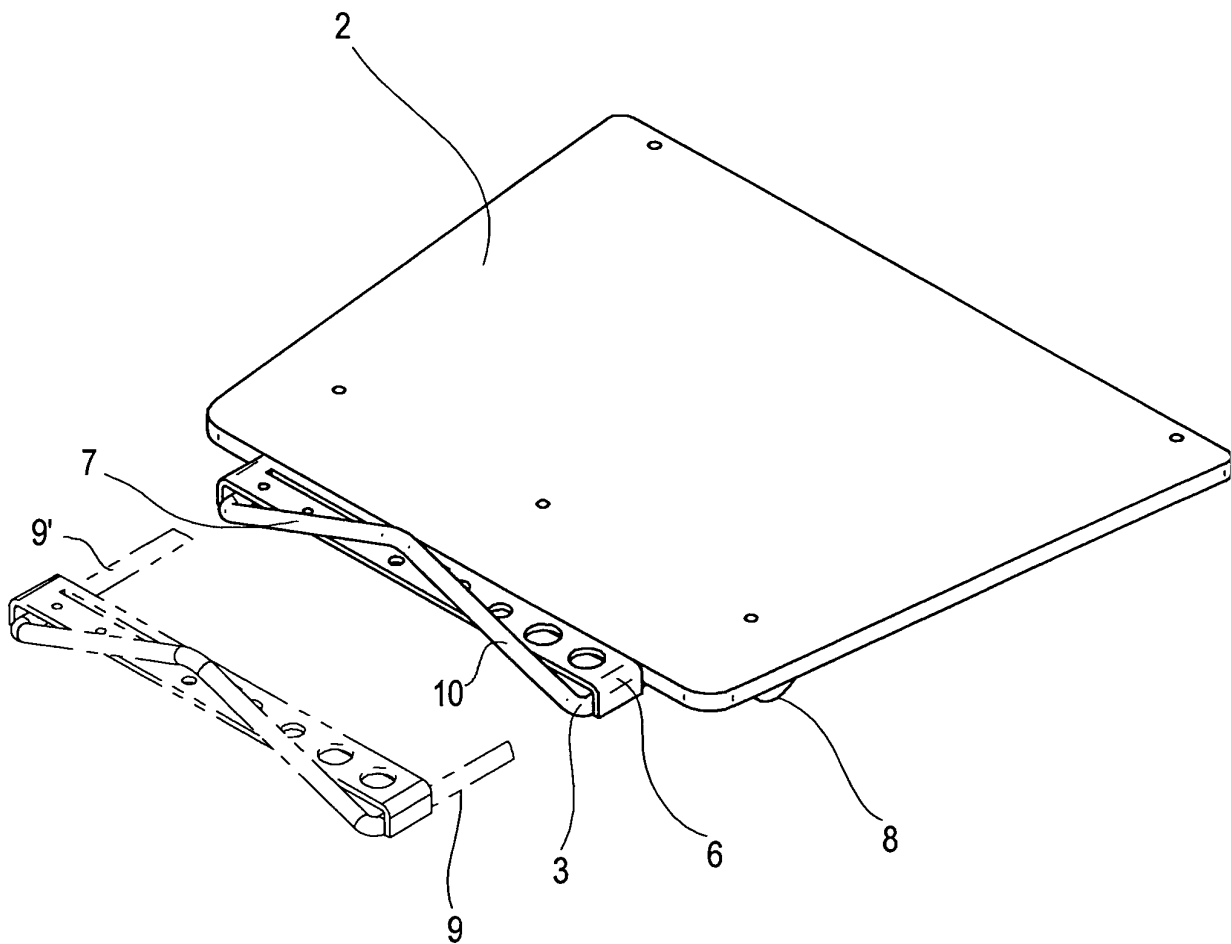


FIG.2

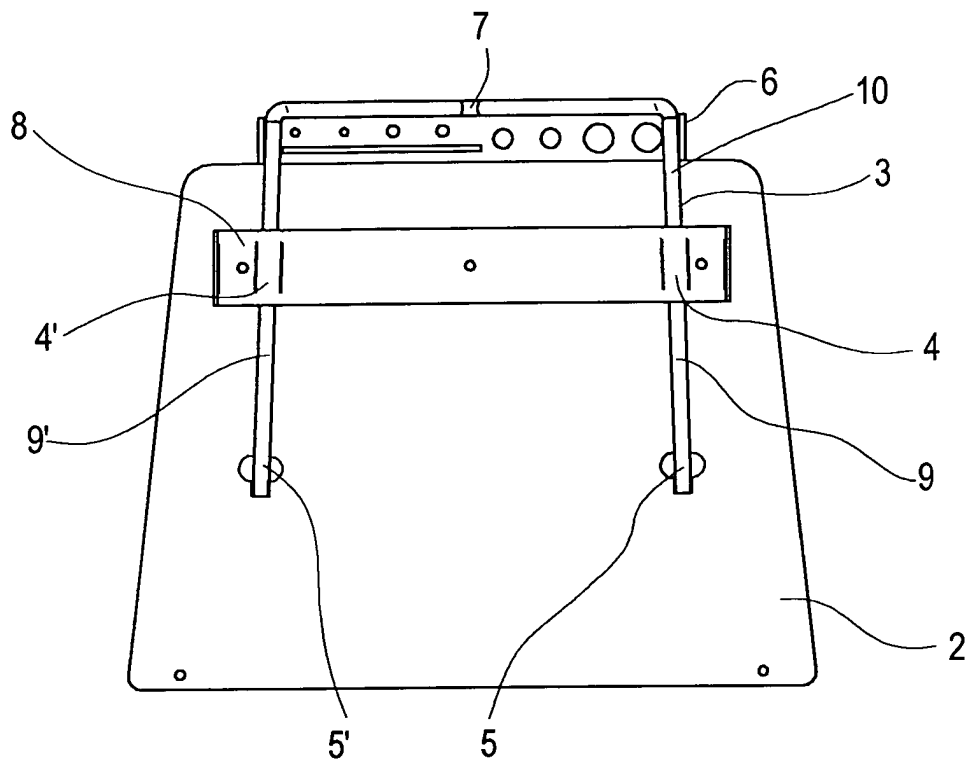


FIG.3

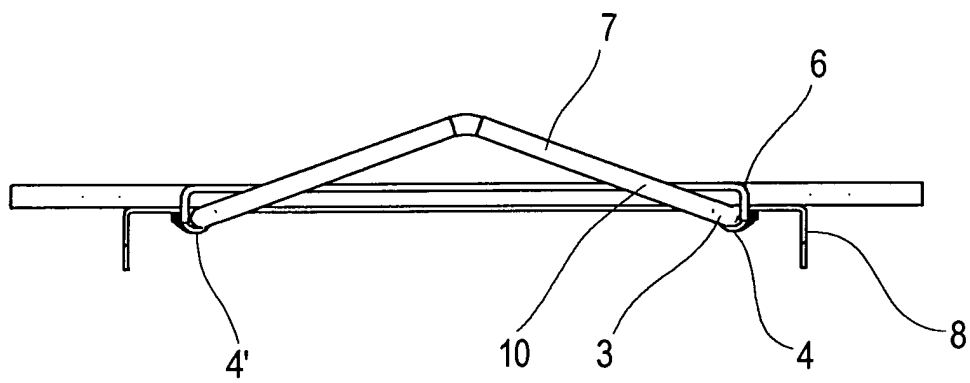


FIG.4

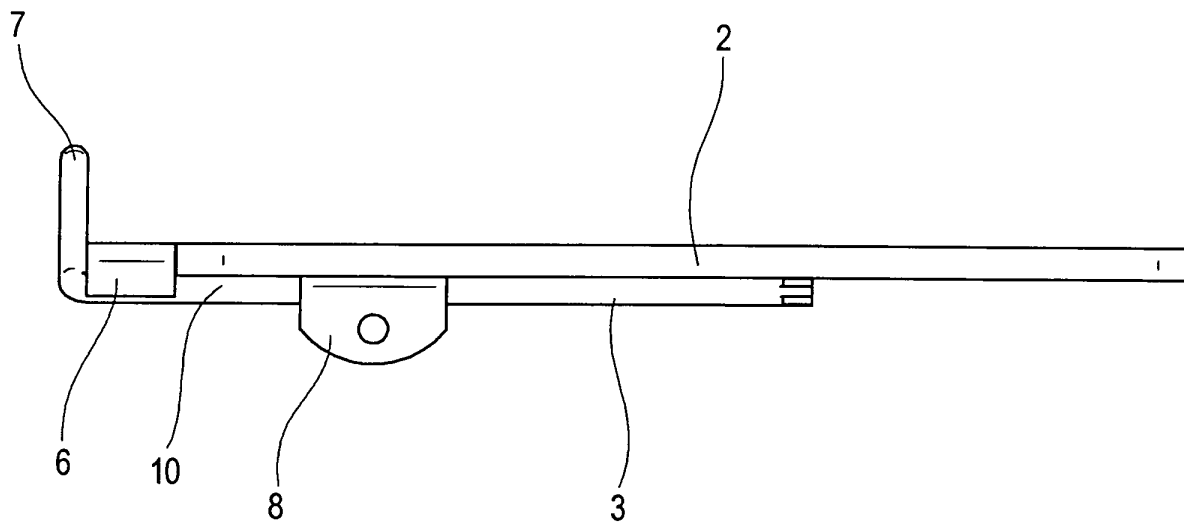


FIG.5



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 03 02 0087

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.7)
A	GB 1 346 451 A (HAILO WERK) 13 février 1974 (1974-02-13) * page 2, ligne 60 - ligne 69; figure 3 *	1,2	E06C7/16 E06C7/14 B25H3/00 B25H3/04 E06C1/393
A	US 4 331 217 A (STECKLOW) 25 mai 1982 (1982-05-25) * colonne 6, alinéa 1; figures 5-7 *	1	
A	US 4 889 352 A (CHAMBERLIN, JR. ET AL.) 26 décembre 1989 (1989-12-26) * abrégé; figures *	1,5	
A	EP 0 689 943 A (MACC BATIMENT) 3 janvier 1996 (1996-01-03) * figure 4 *	1,5	
D,A	FR 2 445 430 A (INVENTEC PATENTS) 25 juillet 1980 (1980-07-25) * figures *	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.7)
			E06C B25H
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 21 octobre 2003	Examineur Righetti, R
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

1
EPO FORM 1503 03 82 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 03 02 0087

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

21-10-2003

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
GB 1346451	A	13-02-1974	AT 311184 B	12-11-1973
			BE 758892 A1	16-04-1971
			CH 517891 A	15-01-1972
			FR 2083870 A5	17-12-1971
			NL 7014657 A	14-09-1971

US 4331217	A	25-05-1982	AUCUN	

US 4889352	A	26-12-1989	AUCUN	

EP 689943	A	03-01-1996	FR 2725157 A1	05-04-1996
			EP 0689943 A1	03-01-1996

FR 2445430	A	25-07-1980	GB 2042039 A	17-09-1980
			GB 2042040 A	17-09-1980
			BE 880969 A1	30-06-1980
			DE 2952554 A1	17-07-1980
			FR 2445430 A1	25-07-1980
			IT 1164800 B	15-04-1987
			US 4276955 A	07-07-1981
			ZA 7906825 A	26-08-1981
			DE 2952555 A1	17-07-1980

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82